

Le Conseil des ministres modifie la politique de remise de terres en usufruit



La Havane, 16 août, (RHC).- Le Conseil des ministres de Cuba a annoncé ce mercredi des modifications de la politique de remise de terres en usufruit.

Parmi ces modifications figure l'augmentation de 13,4 à 26,84 hectares, l'aire maximale de parcelles octroyées en usufruit à des personnes naturelles qui en demandent pour la première fois.

Entre 2008 et 2016, l'État cubain a remis en usufruit un million 917 mille hectares de terres en friche. Cela représente un tiers de terres labourables.

Fin 2016, 894 mille hectares de terre restaient en friche.

Les personnes bénéficiant de la remise de terres en usufruit sont autorisées désormais à établir des liens avec des entreprises agricoles ou forestières.

Ces modifications autorisent l'exploitation de terres remises en usufruit pour l'élevage de bovins à des fins commerciales.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/138571-le-conseil-des-ministres-modifie-la-politique-de-remise-de-terres-en-usufruit>



Radio Habana Cuba